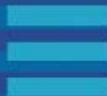




European Commission



Enterprise Directorate-General

M. Jean-Paul Mingasson

Directeur général de la DG Entreprises

« Concrétiser l'objectif de Lisbonne »

Chambre de commerce britannique de Belgique

Allocution du Directeur général - Hotel Montgomery

Bruxelles, le 29 avril 2003

INTRODUCTION

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole lors de ce petit déjeuner de travail de la Chambre de commerce britannique de Belgique.

Je me réjouis de débattre ce matin d'un sujet qui concerne un élément central de l'avenir de l'Europe: la réalisation de l'objectif de Lisbonne.

De nombreux commentaires négatifs se font actuellement entendre au sujet de la progression de l'Europe par rapport au calendrier des réformes de Lisbonne. Nombre d'observateurs dénoncent la lenteur des États membres dans la mise en œuvre des réformes adoptées au Conseil de Lisbonne et aux Conseils européens ultérieurs. En fait, beaucoup considèrent que nos ambitions pour 2010 sont désormais hors d'atteinte.

Dans mon exposé de ce matin, je dresserai, en premier lieu, le bilan actuel du processus de Lisbonne. Je commenterai ensuite les mesures proposées par le Conseil européen du printemps 2003 pour consolider et dynamiser la stratégie. Je me pencherai particulièrement sur l'invitation du Conseil à la Commission portant sur l'élaboration d'une stratégie intégrée de la compétitivité pour l'UE.

LE CONCEPT DE COMPÉTITIVITÉ

Il est désormais entendu que la stratégie de Lisbonne est une stratégie décennale visant au renouveau économique, social et environnemental de l'Europe. Les réformes structurelles constituent la clé de voûte de cette stratégie de relance. Son but ultime est d'accroître nos capacités de croissance et d'atteindre, par ailleurs, nos ambitieux objectifs sociaux et environnementaux.

L'objectif stratégique fixé à Lisbonne est de faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive au monde. Ce que nous entendons par "compétitivité" a donné lieu à quelques débats et malentendus. Il est relativement aisé de comprendre ce qu'est la compétitivité pour une entreprise: en effet, elle réalise des pertes ou des bénéfices et fera faillite si elle n'est pas compétitive. À l'inverse, il est beaucoup plus difficile de définir la compétitivité d'une nation.

Qu'est-ce que la compétitivité d'une nation? Il est désormais admis, a fortiori chez les économistes, que la compétitivité s'identifie à la croissance des niveaux de vie, avec des emplois pour tous ceux souhaitant travailler. Selon cette définition, des concepts traditionnels tels que l'excédent commercial et la croissance limitée des salaires sont révélateurs d'autres processus. Ces concepts traditionnels en eux-mêmes peuvent donner une image déformée de la compétitivité d'une nation. L'élément clé de notre concept de compétitivité est la croissance de la productivité.

Je crois que c'est ce qui est visé par la stratégie de Lisbonne lorsqu'elle se réfère à la compétitivité de nos économies. Cependant, ce concept de compétitivité est, à l'évidence, également déterminé par de nombreux facteurs, certains macroéconomiques, d'autres microéconomiques.

Un an après le sommet de Lisbonne, le Conseil européen de Göteborg a ajouté une dimension environnementale à la stratégie de Lisbonne. Ce sommet a défini une stratégie de développement durable qui couvre trois secteurs: les développements économiques, sociaux et environnementaux.

Afin d'assurer la durabilité à long terme, les décideurs politiques doivent trouver un juste milieu entre les besoins économiques, sociaux et environnementaux. Au lieu de se consacrer à l'un des piliers du développement durable, ils doivent rechercher des synergies entre eux.

TROIS ANS DE STRATÉGIE DE LISBONNE

Trois ans après que le Conseil européen de Lisbonne ait lancé la stratégie, des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines de réforme. Cependant, malgré ces avancées, il n'est pas certain que les objectifs de la stratégie de Lisbonne seront atteints.

La Commission dresse un bilan annuel des progrès accomplis dans son rapport de printemps établi pour le Conseil européen. Les conclusions qui se dégagent du rapport de cette année révèlent que les avancées ont été incomplètes et insuffisantes.

L'une des caractéristiques majeures de ces dernières années est le ralentissement de la croissance de la productivité dans l'UE. Celui-ci est en partie lié aux principales rigidités structurelles qui caractérisent nos économies.

En effet, la performance de l'UE en matière de croissance de la productivité n'a pas réussi à se maintenir à son niveau antérieur et, depuis le milieu des années 90, elle est nettement inférieure à celle des États-Unis. Cela se vérifie que la productivité soit calculée par personne occupée ou par heure travaillée.

Comme je l'ai dit, le ralentissement de la croissance de la productivité est symptomatique et synonyme d'un affaiblissement de la compétitivité.

Voyons rapidement où en est l'UE par rapport à la feuille de route de la stratégie de Lisbonne.

- Dans le domaine de **l'emploi**, et malgré la croissance rapide des offres au cours de la seconde moitié des années 90, l'UE reste en deçà de l'objectif d'emploi de 67% d'ici à 2005.
- Malgré les avancées, les réformes des **marchés des services et des capitaux** n'ont pas suffisamment progressé. La réussite du marché intérieur n'a pas été égalée dans d'autres secteurs; c'est pourtant là que réside un fort potentiel d'emplois et de création de richesse. Ce ne sont pas tant les décisions au niveau européen qui font défaut, mais plutôt les États membres qui sont lents à appliquer les mesures décidées au niveau européen.
- Les sources de la croissance économique sont la **connaissance, l'innovation et le dynamisme des entreprises**. Dans ce domaine complexe, l'UE n'est pas assez présente. Nous investissons trop peu dans la recherche et le développement, nous ne faisons pas preuve d'une dynamique entrepreneuriale satisfaisante et, par conséquent, notre niveau d'innovation est faible.

- Enfin, je souhaite attirer votre attention sur la **cohésion sociale** et les questions **environnementales**. Une croissance économique forte et soutenue qui se traduit par une croissance de l'emploi est le principal ciment de la cohésion sociale. En raison de nos résultats mitigés dans ce domaine, il est difficile de faire des progrès décisifs. Cependant, on observe des améliorations de la performance environnementale de l'industrie manufacturière, grâce notamment à des mesures d'éco-efficacité.

Nous sommes à la croisée des chemins. Les décisions et actions à prendre au cours des quelque douze prochains mois détermineront si nous pourrons espérer atteindre les objectifs de la stratégie de Lisbonne.

Dans ce contexte, le Conseil européen de printemps a reconnu la nécessité d'accélérer les réformes et a demandé à la Commission d'élaborer une stratégie intégrée de compétitivité pour l'UE. C'est ce que je vais développer maintenant.

ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE POUR LA COMPÉTITIVITÉ

Les conclusions du Conseil européen du printemps 2003 stipulent explicitement qu'il "convient une fois de plus de placer la compétitivité au centre des préoccupations. Cela suppose de créer un environnement où l'entreprise et les entrepreneurs peuvent prospérer, de veiller à ce que le marché intérieur soit achevé et élargi, et de stimuler les investissements dans la connaissance, meilleure garantie de l'innovation et d'une main-d'œuvre qualifiée" (paragraphe 20).

Les conclusions précisent également que "le nouveau Conseil "Compétitivité" doit assumer activement son rôle horizontal de promotion de la compétitivité et de la croissance dans le cadre d'une stratégie intégrée pour la compétitivité, qui sera élaborée par la Commission" (paragraphe 21).

Je distingue ici deux éléments.

Premièrement, les conclusions du Conseil semblent indiquer que le fait de placer la compétitivité au cœur de la stratégie de Lisbonne implique:

- que l'environnement des entreprises soit favorable à l'esprit d'entreprise,

- que le marché intérieur soit achevé sur tous les fronts;
- que les investissements dans la connaissance soient accrus.

Conjugués à une politique de concurrence vigoureuse, ce sont, en réalité, des déterminants structurels clés de la croissance de la productivité. Il est par conséquent évident que le Conseil européen voit la compétitivité gagner le devant de la scène en renforçant la croissance de la productivité par des réformes structurelles.

Deuxièmement, le Conseil demande à la Commission d'élaborer une stratégie intégrée pour la compétitivité. Je pense qu'il convient de distinguer cette approche de travaux dispersés, ponctuels et fragmentés, de mesures n'ayant pas pour priorité la compétitivité même si celles-ci peuvent convenir aux tâches spécifiques pour lesquelles elles ont été conçues.

Je pense qu'il s'agit là d'un point essentiel.

À mon avis, une stratégie intégrée pour la compétitivité doit remplir au moins les trois conditions suivantes:

1. Elle doit réduire la complexité inhérente au programme général de Lisbonne, et attirer ainsi l'attention sur les problèmes clés de productivité, de compétitivité et de réformes structurelles;
2. Elle doit être structurée afin de présenter un cadre cohérent au sein duquel les différents facteurs de compétitivité sont exposés de façon transparente;
3. Elle doit être concrète. Au lieu d'être un modèle intellectuel abstrait, elle doit décomposer la dimension compétitivité du programme de Lisbonne en actions concrètes et objectifs réalisables.

La stratégie intégrée, telle qu'exposée dans les conclusions du Conseil de printemps, couvre au moins quatre domaines d'action relevant de la responsabilité du Conseil "Compétitivité" récemment créé: la politique d'entreprise, le marché intérieur, la recherche et la concurrence. C'est le travail dans ces secteurs qui doit servir de base à la stratégie intégrée.

La Commission a jusqu'ici accompli ce travail d'un point de vue, pourrait-on dire, presque propre aux diverses politiques. Par conséquent, il est fréquent que le trait

d'union entre compétitivité et croissance de la productivité, bien qu'implicite, n'apparaisse pas de manière explicite dans les rapports spécialisés tels que le rapport de Cardiff sur les performances des marchés des produits et des capitaux en Europe, pour n'en citer qu'un.

L'une des possibilités d'intégrer ce travail consiste à cibler les débats sur le thème principal, celui de la compétitivité ou de la croissance de la productivité. Chaque initiative dans ces domaines doit répondre à cette question clé: "En quoi est-ce susceptible d'améliorer la compétitivité de l'Europe?"

- Dans le domaine de la politique d'entreprise, une attention vouée à la compétitivité se traduit par des mesures visant à encourager la création et le développement d'entreprises, et à assurer qu'elles peuvent faire face à la concurrence. Un secteur des entreprises dynamique et compétitif est une condition préalable à la réalisation des objectifs de Lisbonne en termes de création d'emplois. Une forte compétitivité crée une marge permettant d'investir davantage dans des réformes environnementales et sociales.

Comme la Commission l'a exposé dans sa récente communication, l'objectif de la politique industrielle au niveau européen restera horizontal. La politique industrielle cherche à améliorer les conditions-cadres pour les entreprises. Cependant, les mesures horizontales seront accompagnées d'une adaptation des politiques par secteur lorsque les caractéristiques particulières des différents secteurs l'exigent. Dans un contexte plus vaste, des efforts doivent systématiquement être accomplis afin de s'assurer que les questions de compétitivité industrielle sont prises en compte dans l'élaboration de la politique des secteurs connexes, tels que la politique commerciale et la fiscalité.

- Pour le marché intérieur, l'objectif de la compétitivité implique un système réglementaire simple et transparent qui n'impose pas de charge réglementaire sur les entreprises plus lourde que le strict nécessaire.

- Dans le domaine de la recherche, la compétitivité de nos économies peut être accrue en renforçant les efforts de recherche privée, et en prenant des mesures favorisant l'activité innovante.

- Enfin, dans le domaine de la politique de concurrence, nous devons approfondir l'analyse du caractère proconcurrentiel des accords et des fusions, tels que leurs gains potentiels d'efficacité.

SUIVRE LES EFFETS DE LA STRATÉGIE DE COMPÉTITIVITÉ

Il est manifestement crucial, pour les débats du Conseil "Compétitivité", de montrer l'influence des initiatives de la Commission sur la compétitivité. Il est également essentiel de pouvoir surveiller étroitement les progrès en cours.

Voyons tout d'abord ce que la Commission réalise déjà.

La Commission a présenté une série d'initiatives visant explicitement à améliorer la compétitivité de l'UE et de ses entreprises. Je n'évoquerai ici que les plus récentes.

- Une initiative très importante est l'engagement à mieux légiférer en recourant à une large consultation et à des évaluations d'impact sur les principales propositions législatives.
- Deux autres initiatives majeures seront bientôt présentées; elles portent sur la stratégie du marché intérieur et un plan d'action visant à accroître l'investissement dans la recherche et le développement technologique de 1,9% à 3% du PIB d'ici à 2010. Vous vous souvenez peut-être qu'il s'agit là de l'objectif fixé au Conseil européen de Barcelone l'année dernière.
- Des initiatives plus spécifiques ont été annoncées ou sont en cours; il s'agit, par exemple, du plan d'action en faveur de l'esprit d'entreprise et du suivi de la communication sur la politique industrielle grâce à des analyses sectorielles.

Quant au suivi des progrès, je pense que nous disposons déjà de certains instruments importants.

- La Commission dresse un bilan annuel des progrès accomplis dans des documents tels que le rapport sur la compétitivité européenne, le rapport sur la mise en œuvre de la charte pour les petites entreprises et le "rapport de Cardiff" sur les performances des marchés des produits et des capitaux en Europe. De plus, des travaux visant à développer des outils d'évaluation de la compétitivité sectorielle et régionale sont également en cours .

- La Commission élabore aussi des tableaux de bord relatifs à la situation du marché intérieur, des aides d'État ou de l'environnement économique et la politique d'entreprise.
- De plus, un accord a été trouvé qui consiste à utiliser des objectifs quantitatifs en matière de politique d'entreprise et de recherche. Les mesures politiques sous-jacentes pourront ainsi être examinées dans le cadre de la méthode ouverte de coordination.

Comme je l'ai mentionné précédemment, une stratégie intégrée pour la compétitivité nécessiterait que ces instruments de suivi s'attellent à une tâche spécifique, celle consistant à évaluer comment la compétitivité européenne se trouve renforcée, en considérant les différents domaines d'action. Par conséquent, l'objet de ces instruments, mais non leur contenu, devra être légèrement modifié afin de mieux respecter les conclusions du Conseil européen.

Le défi pour la Commission consiste à organiser et synthétiser les divers documents en sa possession sur la réforme structurelle dans un cadre cohérent que l'on pourrait appeler stratégie intégrée pour la compétitivité.

Un élément important de cette stratégie serait que le Conseil "Compétitivité" consacre une de ses sessions annuelles à un débat approfondi portant spécifiquement sur la compétitivité européenne. Pour cela, la Commission devrait, à mon avis, préparer une communication sur l'état de la compétitivité européenne et des politiques associées, en englobant un examen de la compétitivité sectorielle. La communication pourrait également orienter les politiques à poursuivre au cours des 12 à 18 prochains mois, et alerter sur les évolutions qui méritent l'attention des décideurs politiques. Enfin, le Conseil "Compétitivité" se verrait ainsi offert une occasion importante de préparer sa contribution au prochain Conseil européen de printemps.

Je vous remercie de votre attention.